

Loire-Atlantique

Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes : Nantes et Saint-Nazaire.

Les ports

Sont présents en Loire-Atlantique :

Deux ports équipés d'une criée : La Turballe et Le Croisic.

La Loire-Atlantique comprend 15 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Assérac, Mesquer, Piriac-sur-mer, Le Pouliguen, Pornichet, Saint-Nazaire (2 points), Paimboeuf, Frossay, Saint-Brévin-les-pins, Cordemais, La Plaine-sur-mer, Préfailles, Pornic, Les-Moutiers-en-Retz).

Un port de commerce : le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire. Équipement structurant dont l'aire d'influence s'étire sur les deux rives de la Loire, de l'agglomération nantaise à l'estuaire (18 sites) et s'étend jusqu'aux portes du Morbihan.

Sept ports de plaisance principaux et très attractifs car proches des grandes agglomérations et de bassins de navigation attrayants.

Environ 8 500 emplacements sont répartis dans des équipements d'accueil diversifiés :

- Ports à flot sur pontons : 4 500 places,
- Ports d'échouage : 2 700 places,
- Ports à sec de Paimboeuf et Cordemais : 650 places,
- Zones de mouillage : 680 places pour des navires de 4 à 24 mètres.

La pêche professionnelle maritime

125 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

74 % des navires sont armés en petite pêche*.

Nantes	Petite pêche*	14
Saint-Nazaire	Petite côtière*	12
	Pêche au large*	20
	Petite pêche*	79
TOTAL		125

Source : DDTM/DML44

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40ans	41 à 50ans	plus de 50 ans	TOTAL
Nantes	0	0	2	3	4	4	1	0	14
Saint-Nazaire	3	1	17	10	50	21	8	1	111
TOTAL	3	2	19	13	51	25	9	1	125

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Nantes	7	7	0	0	0	14
Saint-Nazaire	24	57	3	27	0	111
TOTAL	31	64	3	27	0	125

Source : DGITM/DAM/SDSI

500 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Nantes	0	13	7	11	14	45
Saint-Nazaire	0	185	80	175	15	455
TOTAL	0	198	87	186	29	500

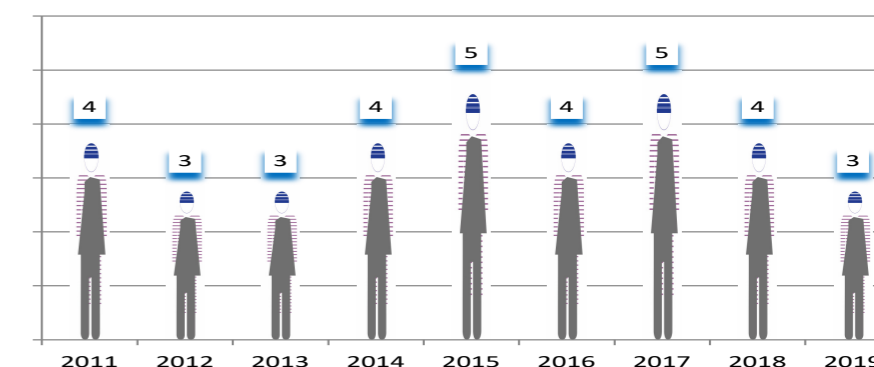
Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	4	12	17	6	6	0	45
Saint-Nazaire	19	81	87	125	124	19	455
TOTAL	23	93	104	131	130	19	500

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



3 femmes



76 marins-pêcheurs étrangers, dont 48 originaires de l'Union européenne.

100 954 jours travaillés sont comptabilisés en 2019.

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGITM/DAM/SDSI

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
11 149 tonnes (-1,5 %)
38,18 millions d'euros (-1,8 %)
3,42 €/kg (-0,4 %)

L'effectif global des criées est d'une quarantaine d'emplois permanents auxquels s'ajoutent des saisonniers.

La majorité de la production provient de chalutiers (plus de 80 %).

	Quantité (tonnes)	Variation 2019/2018 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2019/2018 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2019/2018 (%)
La Turballe	9 265	-1,8	24,66	-2	2,66	-0,2
Le Croisic	1 884	0,1	13,52	-1,6	7,18	-1,7

Criée de La Turballe

Le thon germon s'impose toujours comme première espèce en valeur. 2019 aura été une nouvelle année record pour les débarquements. Les débarquements de seiche et de maquereau remontent après la baisse de 2018.

Les débarquements de sardines et de merlu ont chuté de 23 %.

La criée a été fréquentée par 121 navires (15 de plus qu'en 2018).

Cinq espèces (sardine, merlu, germon, seiche et anchois) représentent 77 % du tonnage et 57 % de la valeur.

La quasi totalité du thon germon et de la sardine est vendue de gré à gré.

Le tonnage global commercialisé ainsi que la valeur sont en léger repli par rapport à 2018.

En comparant 2019 à la moyenne des cinq dernières années, on constate une stabilité des résultats.

Commercialisation totale :
9 265 tonnes (-1,8 %)
24,66 millions d'euros (-2 %)
2,66 €/kg (-0,2 %)

102 acheteurs fréquentent la criée, soit une hausse de 6 %. Parmi eux sont présents : des poissonniers (69 %), des mareyeurs 35 % et des usines (5%). Le nombre de mareyeurs a baissé suite à un regroupement d'entreprises. Deux nouveaux acheteurs de sardines et huit nouveaux poissonniers sont comptabilisés.

Le nombre d'acheteurs à distance est de 41 (48 % des acheteurs). Leur représentativité est passée en dix ans de 4 à 28 % de l'activité.

Les achats à distance représentent 28 % du tonnage et 31 % de la valeur commercialisés.

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la seiche par les navires français.

Source : FranceAgriMer-VISIOmer

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine	2 390	26	1,91	8	0,80
Thon germon	1 169	13	3,07	12	2,63
Merlu	1 121	12	2,64	11	2,36
Seiche	625	7	2,98	12	4,77
Anchois	456	5	0,33	1	0,73
Maquereau	298	3	0,59	2	1,97
Dorade grise	180	2	0,64	3	3,57
Calmar	168	2	1,32	5	7,85
Bar commun ou européen	147	2	1,77	7	12,04
Congre	145	2	0,27	1	1,86

Criée du Croisic

Quatre espèces (seiche, sole, merlu et crevette) ont vu leur volume augmenter (25 %), mais leur prix moyen reculer. Les prix moyens des araignées, tourteaux, langoustines et de la baudroie ont progressé en 2019.

La répartition des ventes n'évolue pas beaucoup sachant que les crustacés vivants sont toujours les espèces phares.

La fréquentation de la criée en nombre de navires ayant vendu au moins une fois sous la halle à marée a augmenté à nouveau avec 109 navires (+4 %).

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la crevette (bouquet) et l'araignée de mer par les navires français.

Source : FranceAgriMer-VISIOmer

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Langoustine	217	12	3,01	22	13,87
Araignée	213	11	0,69	5	3,24
Merlu	203	11	0,44	3	2,17
Seiche	157	8	0,69	5	4,39
Coquille Saint-Jacques	146	8	0,54	4	3,68
Crevette	81	4	1,70	13	21
Tourteau	77	4	0,41	9	5,31
Sole	72	4	1,20	9	16,67
Calmar	65	3	0,47	3	7,14
Bar	61	3	0,87	6	14,26

Commercialisation totale :
1 884 tonnes (0,1 %)
13,52 millions d'euros (-1,6 %)
7,18 €/kg (-1,7 %)

94 acheteurs fréquentent la criée : 65 % sont des poissonniers et 35 % sont des mareyeurs. Les 33 mareyeurs achètent 42 % du tonnage et 33 % de la valeur commercialisée.

Le départ d'un poissonnier a été enregistré.

Le nombre d'acheteurs à distance diminue légèrement et s'établit à 51 (54 % des acheteurs). Les achats à distance représentent 61 % du tonnage et 54 % de la valeur commercialisés. Leur représentativité est passée en six ans de 4 à 61 % de l'activité. Ils augmentent de près de 8 % en tonnage par rapport à 2018.

La pêche civelière, spécialité de l'estuaire de la Loire

L'unité de gestion de l'anguille (UGA) Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise (LCV) bénéficie de 52 % du quota national de civelles*.

Un centre de stockage a été installé à Cordemais par l'organisation de producteurs OP Estuaires.

La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 237 permis nationaux de pêche à pied.

228 licences générales de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été délivrées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* des Pays de la Loire.

Les autres licences ont concerné : coques La Baule (208) ; traict* du Croisic : (18) ; moules (36) ; palourdes (60) ; huîtres de (68) ; coques du Pouliguen (30) ; coques de Pen Be (45) ; coques autres gisements (50) ; autres animaux marins (20) ; extrait de licence moules pour salarié (1).

Sources : CRPME Pays de la Loire, DDTM/DML 44

Le tonnage pêché sur les gisements de Loire-Atlantique est estimé à 212 tonnes, réparti ainsi :

- 173 tonnes de coques,
- 15 tonnes de moules,
- 15 tonnes d'huîtres creuses,
- 9 tonnes de palourdes,
- 0,3 tonne de bigorneaux.

13 navires étaient utilisés en 2017 pour le transport des coquillages pêchés à pied.

Source : CRPME Pays de la Loire

Les structures professionnelles de la pêche

La Loire-Atlantique compte :

- Quatre coopératives maritimes d'avitaillement* « Comptoir de la mer » situées à La Turballe, Le Croisic, Saint-Nazaire et Pornic.
- Quatre groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements.

Le mareyage*

Le département compte une dizaine d'entreprises de mareyage*.

Source : FranceAgriMer-2015

L'aquaculture marine

Le département compte 45 établissements d'expédition et/ou purification de coquillages.

Les concessions

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Nantes	312	79	83
Saint-Nazaire	488	284	95
TOTAL	800	363	178

Source : DGITM/DAM/SDSI

59 navires aquacoles⁽²⁾ immatriculés
183 marins identifiés⁽¹⁾

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	1	8	0	8	7	1	25
Saint-Nazaire	11	53	37	23	28	6	158
TOTAL	12	61	37	31	35	7	183



18 femmes

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production

L'élevage de coques dans le traict* du Croisic depuis 1975 fait de la Loire-Atlantique le premier producteur français de ce coquillage d'élevage. Son naissain provient de l'estuaire de La Vilaine. La production de la quinzaine d'entreprises concernées est très largement exportée vers l'Espagne avant transformation.

La presqu'île guérandaise regroupe également la majorité des élevages de palourdes de la région.

Le département présente aussi une production d'huîtres creuses et de moules.

Ventes à la consommation

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	959
Huîtres plates	10
Moules edulis	1 527
Coques	608
Palourdes	222
TOTAL	3 325

83 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

La vente directe au consommateur représente le plus gros des ventes, précédant la vente aux grossistes/revendeurs/mareyeurs.

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

Naissain* et demi-élevage

Moules :
9 milliards de naissains* commercialisés.

Huîtres creuses :
13 millions de naissains* et 83 tonnes en demi-élevage* vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

Le transport maritime

95 navires immatriculés⁽¹⁾

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	5	0	56	1	0	0	6	68
Saint-Nazaire	0	9	4	1	1	0	12	27
TOTAL	5	9	60	2	1	0	18	95

51 navires de plus de 20 ans.

43 navires de plus de 25 mètres.

Spécialisée dans le transport maritime et le stockage de pétrole brut, la compagnie belge Euronav, armateur, opérateur et gérante de six navires sous pavillon français, a deux filiales ayant leur siège social à Nantes.

Le groupe Compagnie nationale de navigation (CNN) a cédé sa filiale Compagnie maritime nantaise (MN) au groupe havrais Sogestran. Son siège social se situe toujours à Nantes. Elle exploite six navires (cinq rouliers et un navire de recherche) et avait la gestion jusqu'en 2019, pour le compte de la Fondation Belem, du trois-mâts BELEM.

Spécialisé depuis plus de 25 ans dans le transport maritime de passagers, l'armement Finist'mer a son siège social à Nantes. Il exploite des navires dans les départements de la Manche, du Finistère et de la Loire-Atlantique.

Nantes accueille le siège de V. Ships France, filiale du leader mondial de la gestion de navires de commerce.

Le groupe Lamanage Huchet Desmars a son siège à Donges. Parmi ses navires, le JLD MAELY est un navire ravitailleur offshore qui pourra répondre aux appels d'offres liés à la construction des futurs parcs éoliens.

942 marins identifiés⁽²⁾

Par genre	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	41	32	76	58	168	166	11	552
Saint-Nazaire	27	49	113	51	43	42	65	390
TOTAL	68	81	189	109	211	208	76	942

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	3	75	186	192	86	10	552
Saint-Nazaire	27	56	88	108	101	10	390
TOTAL	30	131	274	300	187	20	942



9 marins-pêcheurs étrangers, dont 2 originaires de l'Union européenne.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

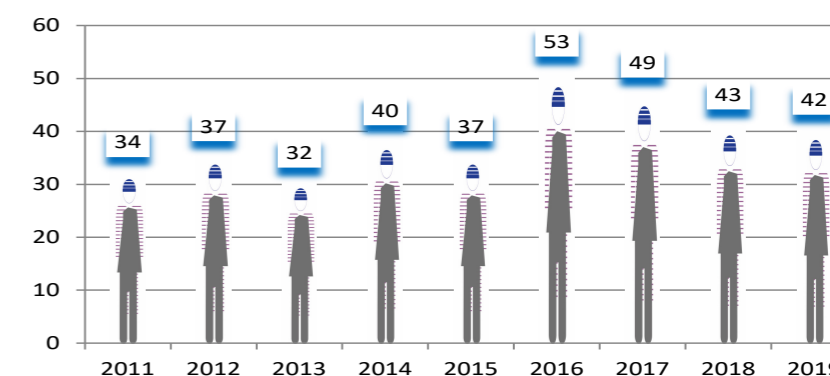
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

147 542 jours travaillés sont comptabilisés en 2019.



42 femmes

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



Source : DGITM/DAM/SDSI

L'activité de transport de marchandises du port de commerce de Nantes Saint-Nazaire

30,7 millions de tonnes de trafic (73 % sont des importations et 27 % des exportations).

Le trafic global a connu une baisse de 5 %. Quatrième grand port maritime français, Nantes Saint-Nazaire a assuré en 2018 plus de 9 % du trafic des sept grands ports maritimes métropolitains.

La plupart des trafics reste stable à l'exception des céréales et des flux énergétiques, qui ont connu des évolutions contrastées. Le résultat est affecté par les mouvements sociaux dus à la réforme des retraites.

Le trafic de gaz naturel liquéfié affiche pour la deuxième année consécutive un niveau record (8,6 Mt). Les importations ont progressé de 41 %.

La production et les exportations d'hydrocarbures raffinés baissent (3,9 Mt, -19 %). Les importations de charbon affichent un niveau historiquement faible (0,3 Mt). Après sa hausse en 2018, le trafic de céréales baisse à nouveau et atteint 0,7 Mt (-28 %).

Les importations de vracs solides destinés à l'alimentation animale ont poursuivi leur progression avec près de 2 Mt, (+ 5 %).

L'activité du terminal roulier est sensiblement comparable à celle de l'an passé (0,6 Mt).

Le trafic du terminal à conteneurs de Montoir de Bretagne est en recul, à 1,8 Mt.

Les importations ont progressé de 2 % tandis que les exportations sont en recul de 10 %.

Le dynamisme régional de la filière du BTP a permis de maintenir les vracs destinés à la construction et à l'industrie. Le trafic de sable de mer reste constant à 1,2 Mt. Les importations de clinker, matière première utilisée pour la fabrication du ciment, se stabilisent à 0,3 Mt. Les exportations de ferraille de recyclage affichent un niveau sensiblement identique à l'an passé.

Les aménagements se sont poursuivis pour accompagner le développement des filières, notamment celle des énergies marines renouvelables.

Une réflexion collective a été engagée avec les acteurs du territoire pour définir la nouvelle stratégie portuaire ligérienne, dans l'objectif de faire de Nantes Saint-Nazaire le port du Grand Ouest.

Le conseil de surveillance et le conseil de développement ont été renouvelés pour la période 2019-2023 avec une représentation élargie des collectivités locales. La présidente de la Région des Pays de la Loire a été élue à la tête du conseil de surveillance. Cette configuration est inédite à l'échelle française.

Nantes Saint-Nazaire Port a également engagé une réflexion sur la future stratégie portuaire ligérienne, le projet adopté en 2015 étant arrivé à son terme.

Les 31 pilotes de la station de pilotage de la Loire ont réalisé 5 096 mouvements de navires en 2019.

Sources : Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire, DGITM/DST/PTF

Nantes Saint-Nazaire, premier port de la façade atlantique, employait 511 personnes en 2015 pour près de 80 métiers.

La ligne Montoir-de-Bretagne/Vigo, qui transporte des véhicules neufs, mais aussi des remorques non-accompagnées depuis 40 ans, est devenue autoroute de la mer fin 2015. Cette reconnaissance permet d'assurer la croissance de la ligne. Son extension vers Tanger et Zeebrugge, en avril 2017, puis son renforcement, en octobre, avec une cinquième escale hebdomadaire, ont contribué à la croissance du trafic roulier (+7 %). Cinq navires rouliers assurent ce service.

Le transport multimodal (mer, fer, fleuve, oléoduc et gazoduc, route) est déjà effectif avec les liaisons ferroviaires.

Son objectif : une massification du transport.

Nantes Saint-Nazaire Port a obtenu le renouvellement de ses certifications ISO 9001 pour le management de la qualité, OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail et ISO 14001 pour le management environnemental de trois de ses activités (capitainerie, accès nautiques et soutien aux navires).

L'activité du port bénéficie de Flexiloire, une ligne régulière de transport fluvial de marchandises entre Nantes/Chevire et Montoir de Bretagne. Elle compte 240 rotations par an. Neuf liaisons complémentaires ont été mises en place.

En 2015, au sein du complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire, 8 100 salariés étaient employés dans 216 établissements ayant des activités maritimes et portuaires (gestion du port, organisation des transports, construction maritime et transports par voie d'eau), ce qui représente une hausse de 400 emplois sur trois ans.

La construction maritime représentait la moitié des emplois des activités maritimes et portuaires et un sixième de l'emploi global du complexe industrialo-portuaire. Les activités maritimes généraient le quart de la richesse dégagée par l'ensemble des établissements du complexe.

Le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire (585 établissements sur une soixantaine de kilomètres) pèse fortement dans l'économie régionale (2 % de l'emploi régional avec 25 300 salariés et 4 % de la richesse générée dans la région).

Source : INSEE Flash 102, 07/2020

Le transport de passagers

Le port de Nantes Saint-Nazaire a accueilli deux escales de navires de croisière, avec 1 724 passagers en entrées et autant en sorties.
Source : GPM Nantes/Saint-Nazaire

Le bateau fluvial à roue à aubes MS LOIRE PRINCESSE construit par STX et Neopolia navigue sur la Loire entre Saint-Nazaire et Angers. Long de 80 mètres, il peut accueillir 96 croisiéristes.

En saison, des navires de transport de passagers relient Le Croisic et La Turballe aux îles du Morbihan (Houat et Hoëdic).

Le transport de passagers sur la Loire connaît un succès important avec le Navibus (compagnie Semitan) qui propose une liaison entre le nord et le sud de Nantes. Le trafic progresse toujours avec 693 280 passagers en 2019.

La société Véolia assure également deux lignes de bacs sur la Loire (environ deux millions de passagers et un million de véhicules par an).

Source : Semitan

La plaisance professionnelle

Répartition des marins⁽¹⁾ identifiés dans le département, par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	0	2	9	10	8	2	31
Saint-Nazaire	1	6	5	5	6	0	23
TOTAL	1	8	14	15	14	2	54



9 femmes

45 marins identifiés dans le département travaillent en navigation côtière*.

2 voiliers sont immatriculés⁽²⁾ en plaisance professionnelle en Loire-Atlantique. Ils pratiquent la navigation côtière*.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime Jacques Cassard de Nantes a accueilli **113** élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2018/2019. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle.

Près de **43 656** heures de formation continue ont été dispensées au cours de l'année 2017/2018.

Le lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande assure des formations initiales aquacoles.

Le site de Nantes de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme des officiers de la marine marchande qui visent le diplôme d'études supérieures de la marine marchande, de capitaine, capitaine 3000, officier chef quart passerelle et chef mécanicien illimité.

L'ENSM est partenaire de l'université et de l'École Centrale de Nantes pour :

- « - proposer des formations d'excellence dans les domaines maritime et paramaritime,
- développer les travaux de recherche au service de l'innovation et du développement industriel,
- créer une synergie entre les différents étudiants. »

L'extraction de granulats marins

La concession du Grand-Charpentier au large de Saint-Nazaire a été autorisée par décret de 2007. Des matériaux silico-calcaires peuvent en être extraits par des dragues aspiratrices.

L'autorisation d'une durée de 20 ans porte sur un volume maximal de 0,3 million de tonnes de granulats par an. Son exploitation n'a pas débuté.

Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large de Saint-Nazaire pour 480 MW.

Le site expérimental SEM-REV au large du Croisic a été le premier site raccordé au réseau électrique terrestre permettant de tester en conditions réelles des démonstrateurs et prototypes.

Outre l'éolienne flottante FLOATGEN installée en 2018, il accueille depuis 2019 la plateforme autonome houlomotrice WAVEGEM du consortium piloté par Gepstechno.

De multiples acteurs du département sont mobilisés en prévision du développement des énergies marines renouvelables. Parmi eux :

- Chantiers de l'Atlantique, avec à Saint-Nazaire une usine dédiée à la construction de sous-stations électriques.
- General Électric avec une usine à Montoir-de-Bretagne.
- Neopolia qui a créé une filière spécifique avec 105 entreprises et qui propose cinq solutions intégrées.
- Le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire, quant à lui, aménage les infrastructures portuaires (quais, hub logistique) qui permettront le développement de la filière.

L'environnement



Label Pavillon bleu*

- La Baule-Escoublac et Pornichet rejoignent pour la première fois les autres communes labellisées pour une ou plusieurs plages (La Turballe, Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-Chef-Chef, Préfailles, Pornic, La Bernerie-en-Retz).
- Le port de La Baule-Le Pouliguen a également été labellisé pour la première fois en 2019.

Classement des eaux de baignade :

57 sites d'excellente qualité, **11** sites de bonne qualité, **2** sites de qualité suffisante et **3** sites de qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé

12 arrêtés de fermeture et de réouverture de pêche de coquillages ont été pris au cours de l'année pour pollution bactériologique/microbiologique ou contamination phytoplanktonique.

Source : DDTM/DML 44

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

52 102 navires de plaisance immatriculés

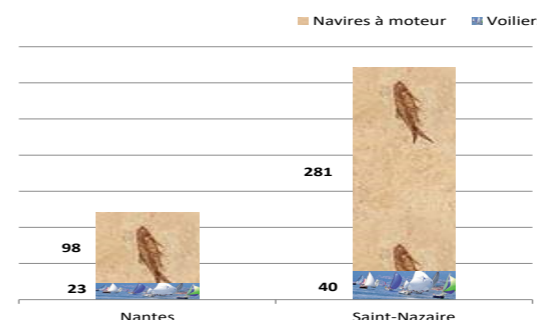
Le département compte :

68 % de navires à moteur.
5 % de la flotte métropolitaine.

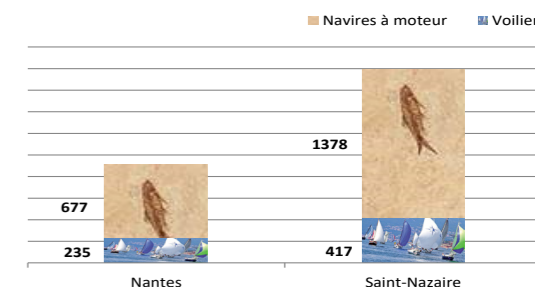
	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Nantes	22 410
Saint-Nazaire	29 692

Navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres :

442 premières immatriculations



2 707 mutations de propriété



Les permis mer

3 350 plaisanciers ont obtenu un permis côtiers, soit une hausse de 10 % par rapport à 2018.
150 extensions hauturières ont été délivrées.

23 bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML.

Source : DDTM/DML 44

La fréquentation des principaux ports

Globalement, les ports de plaisance de Piriac, La Turballe, Le Croisic, La Baule-Le Pouliguen, Pornichet et Pornic comptabilisent environ 22 000 nuitées.

Source : DDTM/DML 44 - 2017

Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 16 clubs de plongée en apnée,
- 40 structures agréées pour la plongée sportive,
- 6 clubs de pêche sous-marine,
- 40 structures avec une activité de voile, dont 16 « École française de voile ».
- 16 structures de canoë-kayak,
- 10 clubs d'aviron,
- 4 structures de kite-surf et cerf volant,
- 6 structures de surf,
- 3 clubs de longe côte,
- 4 clubs de char à voile.

Les licenciés affiliés aux clubs ne représentent qu'une infime partie des pratiquants de loisirs nautiques.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile (2018), École française de voile (2018), Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf ; Fédération française de randonnée

La pêche de loisir

80 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. 30 d'entre elles concernent la commune de Saint-Brévin-les-Pins et 24 la commune de La Plaine-sur-Mer.

Les autres sont dispersées sur l'ensemble du littoral.

Source : DDTM/DML 44

524 autorisations pour la pêche de loisir ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

186 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration maritime en 2019.

Source : DDTM/DML 44

La sécurité maritime

854 visites de sécurité de navires professionnels français (transport et pêche) ont été effectuées par la DIRM NAMO.

Le centre de sécurité des navires des Pays de la Loire à Saint-Nazaire dispose de deux antennes en Vendée (Noirmoutier et Les Sables d'Olonne).

85 visites de sécurité de navires étrangers en escale sur le littoral ligérien ont également été réalisées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

352 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO basé à Étel a coordonné **166** opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du département, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **48** moyens nautiques dans le département pour **6** stations (dont 4 permanentes) et **416** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales

Sources : DIRM NAMO, SNSM